

Georges-Henri Soutou

*Membre de l'Institut
Professeur émérite à l'Université de Paris-IV*

DOI: 10.2298/BALC1445369S
Travail original

La France et le problème des Nationalités pendant la guerre de 1914–1918 : le cas de la Serbie

Résumé : Paris a suivi pendant la Première guerre mondiale à l'égard de la Serbie une politique beaucoup plus complexe qu'on ne le croit en général. Bien sûr, on soutenait par principe la Serbie, victime de l'agression austro-allemande. En même temps, à plusieurs reprises pendant le conflit des considérations d'opportunité stratégiques ou diplomatiques déterminèrent la position française bien plus que le soutien à la Serbie. A la fin de la guerre, tout en acceptant le principe de la Yougoslavie, Paris essaya de tenir compte également des équilibres régionaux des Balkans, en particulier en évitant de heurter frontalement l'Italie. Dans ces conditions, on comprend mieux les hésitations de la politique officielle française à l'égard de la Serbie, malgré la sympathie générale que suscitèrent les Serbes par leur résistance héroïque

Mots clés : France, Serbie, Grande Guerre, nationalités, Yougoslavie, Italie

Paris a suivi pendant la Première guerre mondiale à l'égard de la Serbie une politique beaucoup plus complexe qu'on ne le croit en général. Bien sûr, on soutenait par principe la Serbie, victime de l'agression austro-allemande, qui était, avec la Belgique, la meilleure justification de la guerre du point de vue français, en ce qui concernait le droit international. Bien sûr, la sympathie de l'opinion française était réelle, comme le montra le succès des « journées de la Serbie » organisées en France pendant la guerre, ou l'accueil de jeunes Serbes dans des Lycées français. En même temps, comme on va le voir, à plusieurs reprises pendant le conflit des considérations d'opportunité stratégiques ou diplomatiques déterminèrent la position française bien plus que le soutien de principe à la Serbie. A la fin de la guerre, tout en acceptant le principe de la Yougoslavie, Paris essaya de tenir compte également des équilibres régionaux des Balkans, en particulier en évitant de heurter frontalement l'Italie. Bien entendu, les aléas d'une guerre mondiale très difficile expliquent largement ces variations.¹ En même temps il me semble utile de tenir compte des différents courants qui existaient en France à propos des nationalités : pour les uns, la « libération des nationalités opprimées » était une question de principe ; pour d'autres, le maintien de l'équilibre européen, de l'accord des grandes Puissances passait avant ; pour d'autres enfin, qui ne croyaient pas trop aux « jeunes nationalités » d'Europe orien-

¹ Frédéric Le Moal, *La France et l'Italie dans les Balkans 1914–1919. Le contentieux adriatique* (L'Harmattan, 2006).

talement, une application mécanique du principe des nationalités (en fait fort vague quand on le presse un peu) ne devait pas conduire à une « balkanisation » accrue des Balkans (le sens péjoratif du mot « balkanisation » en français est ici très significatif : il fallait regrouper, constituer de « grandes nationalités », politiquement, stratégiquement et économiquement viables, quitte à ce qu'elles soient guidées par un peuple dominant. Cette gamme de conceptions, quelque peu contradictoires, aide à comprendre les variations de la position française en 1914-1919.

Les conceptions françaises en matière de nationalités

En effet la France était très prudente : même si elle a largement contribué à remodeler la carte de l'Europe en 1918-1919, elle n'a pas été ce défenseur constant et décidé des Nationalités opprimées que l'on décrit souvent, malgré certaines déclarations, comme celles de Briand en 1916. Avant 1918 la position française réelle était loin de correspondre vraiment au principe des nationalités. Elle n'évolua (et encore en partie seulement) qu'à partir de la Révolution de Février en Russie, puis à nouveau après Brest-Litovsk ; elle évoluait encore à l'extrême fin de l'année 1918 après la défaite allemande et sous la pression du wilsonisme. En particulier les présidents du Conseil et les ministres des Affaires étrangères successifs, même Clemenceau, se montrèrent fort réservés. Et même quand, en 1918, le fait des Nationalités fut intégré réellement dans la politique française, les considérations géopolitiques continuèrent à jouer un rôle crucial pour les dirigeants : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes était très sérieusement modulé par la nécessité de bâtir une « Barrière de l'Est » (où le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes jouerait son rôle) aussi forte que possible contre l'Allemagne, et on ne perdait pas encore l'espoir de reconstituer une Russie certes démocratique, mais unitaire ou tout au plus fédérative, avec laquelle on pourrait renouer l'Alliance franco-russe.

Une raison fondamentale de la prudence des dirigeants français était le soupçon très répandu que les indépendantistes d'Europe centre-orientale étaient en fait des alliés de l'Allemagne. Ce soupçon touchait en particulier les Ukrainiens et les Baltes, malgré les efforts de ceux qui tentaient, largement en vain, d'expliquer aux responsables parisiens la situation très particulière de ces régions et la complexité de la situation.² Mais même, on va le voir, on pensa à certains moments que les Serbes pourraient être tentés par

² Georges-Henri Soutou, Ghislain de Castelbajac et Sébastien de Gasquet, *Recherches sur la France et le problème des Nationalités pendant la Première Guerre mondiale (Pologne, Lituanie, Ukraine)* sous la direction de Georges-Henri Soutou (Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1995).

une paix séparée avec Vienne. Disons-le tout net : les jeunes nations d'Europe de l'Est n'inspiraient pas à Paris une confiance totale, certains préjugés culturels étaient à l'œuvre. Mais, au-delà de ces considérations d'opportunité, ou de psychologie, la division des élites dirigeantes françaises était profonde. La défense des Nationalités (sauf pour la Pologne, pour des raisons historiques et sentimentales ou religieuses, et encore avec beaucoup de prudence) ne faisait pas l'unanimité. D'un côté on avait une certaine gauche radicale, non socialiste, avec des ramifications internationales dès l'avant-guerre. C'étaient les défenseurs enthousiastes des Nationalités, cause libératrice, progressiste et même révolutionnaire à l'époque. C'était tout un monde qui était persuadé, outre sa conception de la justice, que la France avait tout intérêt à prendre la tête des Nationalités opprimées.³ (Ajoutons cependant que bien souvent ce que l'on avait en tête, c'était les « grandes nationalités », notion apparue très clairement sous le Second Empire : il ne s'agissait pas de « balkaniser », mais de regrouper les peuples en grands ensembles plus ou moins homogènes, et conduits par une nationalité historiquement considérée comme un guide plus avancé : le cas des Serbes et de la Yougoslavie, ou des Tchèques et de la Tchécoslovaquie, vus de Paris, s'expliquent largement ainsi. Le modèle d'unification centralisée de la France était implicitement plus ou moins consciemment pris comme modèle).

Mais en face on compte beaucoup de conservateurs, qui avaient gardé un très mauvais souvenir des conséquences de la politique des Nationalités de Napoléon III. Ils étaient désireux pendant la guerre de ne pas compromettre le rétablissement du Concert et de l'équilibre européens à l'avenir, considérés comme une garantie pour la France. Pour eux le problème des Nationalités restait subordonné aux intérêts internationaux de la France. Ils n'étaient pas fermés à toute possibilité d'évolution, surtout si elle pouvait affaiblir les Puissances centrales, mais l'idée essentielle restait la suivante : le mouvement des Nationalités devait être contrôlé et canalisé par les grandes puissances alliées, en fonction de leurs intérêts, même si on n'excluait pas une prise en compte prudente et progressive des réalités nationales. Le principe fondamental n'était pas le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes mais la reconnaissance des Nations par les Alliés. La Nation était considérée par les conservateurs comme une construction progressive, à la fois historique, politique et culturelle, inscrite dans un cadre européen, non pas comme l'expression absolue d'une identité nationale en tant que telle

³ On remarquera la présence dans ce groupe de slavisants réputés, et la contribution de Sébastien de Gasquet dans le livre déjà cité de Georges-Henri Soutou, Ghislain de Castelbajac et Sébastien de Gasquet en particulier évoque de façon passionnante les débats au sein de la slavistique française autour du phénomène ukrainien.

comportant des droits appelant une réalisation immédiate.⁴ On voit déjà comment la combinaison de cette vision avec celle des « grandes nationalités » a pu contribuer à informer en 1914-1919 la position française par rapport aux nouveaux Etats-Nations, comment en particulier elle a pu contribuer les variations de la France envers la Serbie.

La crainte d'une paix de compromis entre la Serbie et les Puissances Centrales, 1914-1918

Ce manque de confiance, disons-le, ajouté à la difficulté à comprendre la complexité des questions balkaniques, a été particulièrement marqué à propos de la surestimation, à Paris, du risque d'une paix séparée entre Belgrade et les Puissances Centrales. Bien sûr, les responsables français ont porté pendant la Première Guerre mondiale une très grande attention au moral des Serbes, à leur ténacité. Une défection de leur part, dans les circonstances tragiques que connaissait la Serbie, une paix séparée avec les Empires centraux auraient privé les Alliés, au-delà même des conséquences stratégiques, d'une carte morale essentielle devant l'opinion internationale et en particulier l'opinion américaine : la défense des petits pays victimes de l'agression germanique. Le cas de la Serbie était à cet égard très comparable à celui de la Belgique, qui fut elle aussi l'objet de la même attention et pour les mêmes raisons.

Or à Paris on éprouvait bien des inquiétudes : on redoutait les conséquences de la situation tragique d'un pays occupé, des manœuvres austro-allemandes, des graves divisions internes au sein des responsables serbes. Tout cela rendait une paix séparée pas invraisemblable. D'où toute une série de conséquences très importantes pour la politique française envers la Serbie pendant la Guerre : celle-ci ne s'explique pas seulement par des impératifs stratégiques (conserver des troupes serbes pour le Front d'Orient), ni par le « principe des nationalités ». Paris en fait était très réticent d'une façon générale, on l'a vu, à l'égard de ce principe et tint compte dans le

⁴ On retrouve là l'un des grands débats intellectuels et politiques de l'époque. Que l'on compare par exemple les positions d'Albert Sorel dans *L'Europe et la Révolution française*, parue de 1885 à 1904, qui est aussi une critique de la politique des nationalités menée par Napoléon III, et le chapitre de conclusion au T. IX et dernier de *l'Histoire de France* de Lavissee, chapitre rédigé par Lavissee lui-même en 1922 pour couronner ce monument de l'Université française et qui veut illustrer au contraire, juste après la *Grande Guerre*, titre du volume, le rôle messianique de la France, protectrice des Nationalités. C'est entre ces deux positions que nous paraît se diviser le monde politique, administratif et intellectuel français pendant la Grande Guerre. Cette division remonte d'ailleurs loin dans l'histoire, et en fait au Congrès de Vienne ou tout au moins à 1830, et à la critique libérale puis napoléonienne de l'ordre européen établi en 1815.

cas serbe par priorité dans une première période des revendications de la Bulgarie, après 1915 de celles de la Roumanie et de l'Italie.⁵ En revanche un axe essentiel de la politique française était la nécessité de prévenir tout risque de voir la Serbie sortir de la guerre. Nous allons voir en effet combien de décisions de Paris à propos de la Serbie s'expliquent en fait d'abord ainsi, et donc, d'une certaine façon, par un doute sur la solidité de la nation serbe et de ses dirigeants, bien plus que par la volonté de soutenir les aspirations nationales serbes.

Décembre 1914 : un sondage austro-allemand en direction de Belgrade

Bien sûr les manoeuvres austro-allemandes n'ont pas manqué. Début décembre 1914 les Grecs et les Roumains furent approchés par les Autrichiens et quelques jours après par les Allemands, afin qu'ils s'entremettent avec les Serbes : l'Autriche était prête à une paix favorable, garantissant l'indépendance et l'intégrité de la Serbie, sous réserve de quelques rectifications de frontière stratégiques.⁶

Le représentant français à Nisch [Niš], Boppe, s'entretint de ces avances avec Pachitch [Pašić], qui le chargea en outre d'indiquer à Paris que le comte Czernin avait demandé à le rencontrer. Mais il n'y avait aucune ambiguïté dans la position serbe : le nouveau gouvernement d'union nationale constitué le 6 décembre poursuivait la politique du Cabinet précédent, de guerre à outrance contre l'Autriche-Hongrie, même si la Serbie devait subir le sort de la Belgique.⁷

Il est vrai que juste après le sondage autrichien la situation militaire s'était retournée : encore critique le 2 décembre (Vienne avait évidemment voulu en profiter), elle devint beaucoup plus favorable aux Serbes après les combats qui eurent lieu du 3 au 7 décembre.⁸

Juin-août 1915 : des inquiétudes et des soupçons

En juin 1915, l'inquiétude perça à Paris : l'armée serbe avait bien rétabli la situation militaire et libéré le territoire, mais elle ne reprenait pas l'offensive

⁵ Mémoire de DEA sous ma direction en 1997 de Françoise Baret, « La France et la création de la Yougoslavie, 1914-1919 ».

⁶ Télés. circulaires de Margerie (directeur politique) du 3 décembre 1914, du 8 décembre, du 12 décembre, Ministère des Affaires étrangères (MAE), Guerre 1914-1918, vol. 370.

⁷ Télés. de Boppe des 6 et 7 décembre 1914, *ibid.*

⁸ Télé. Boppe du 9 décembre, *ibid.*

contre l'Autriche, contrairement aux engagements de l'état-major serbe,⁹ et au contraire déclenchait une opération contre l'Albanie. Cela détournait Belgrade du but essentiel de la guerre.¹⁰ En outre cela provoquait la colère des Italiens, que Paris voulait ménager depuis leur entrée en guerre le 23 mai...¹¹ En effet, outre l'intérêt italien pour l'Albanie, le retard de l'offensive serbe libérait des troupes autrichiennes contre Italie.

L'inaction serbe provoqua des réactions divergentes parmi les responsables français : certains pensaient que c'était le résultat de la mauvaise humeur serbe devant les promesses faites par le traité de Londres en avril à l'Italie, et aussi devant les négociations en cours avec les Bulgares (au sujet de la Macédoine) et les Roumains (au sujet du Banat), qui toutes compromettaient la réalisation des aspirations serbes.

C'était en particulier l'opinion de Barrère à Rome,¹² et surtout de Paul Cambon à Londres, qui, dans un télégramme très énergique du 24 juin critiquait l'offre faite par les Alliés à la Bulgarie de la partie de la Macédoine conquise par les Serbes en 1913 et y voyait la raison de l'inaction serbe.¹³ Et Joffre quant à lui était convaincu que la raison essentielle de cette inaction était l'inquiétude serbe devant les négociations des Alliés avec les Bulgares et les Roumains, suivant l'accord avec l'Italie. Il recommandait que les Alliés prennent « vis-à-vis de la Serbie des engagements formels, lui assurant un minimum de satisfactions ».¹⁴

D'autres responsables pensaient plutôt que la réserve serbe, étant donné la situation stratégique générale (en particulier l'échec des Russes, au lieu de l'offensive russe promise) était dans l'intérêt militaire bien compris des Alliés. C'est ainsi que Boppe, représentant de la France auprès du gouvernement serbe, sans contester l'effet négatif des tractations avec l'Italie, la Roumanie, la Bulgarie, estimait néanmoins que le facteur essentiel dans l'inaction serbe était l'échec militaire des Russes devant l'offensive austro-allemande en cours depuis mai, et le souci des Serbes de conserver prudemment leur dernière armée intacte, en particulier contre une éventuelle attaque allemande. Boppe pensait que cette attitude était dans l'intérêt des

⁹ A l'occasion d'un accord d'état-major italo-russe du 21 mai 1915, contresigné par l'état-major serbe, lettre de Millerand, ministre Guerre, à Delcassé du 29 juin 1915, MAE, Guerre 1914-1918, vol. 372.

¹⁰ Télé. de Delcassé à Boppe du 9 juin 1915, vol. 372.

¹¹ Télé. de Barrère du 12 juin.

¹² Télé. de Barrère du 11 juin, *ibid.*

¹³ *Ibid.*

¹⁴ Lettre de Millerand à Delcassé du 29 juin, déjà citée, *ibid.*

Alliés, afin de conserver un instrument permettant d'empêcher les Allemands, le moment venu, de donner la main aux Bulgares et aux Turcs.¹⁵

Mais Boppe n'excluait pas non plus chez les Serbes des motivations politiques, et pas seulement militaires, et en particulier la volonté de garder intacte l'armée serbe comme un moyen de pression au moment du règlement de la paix.¹⁶ Cambon, à Londres, allait encore plus loin, et rappelait que la Serbie n'était liée par aucune convention aux Alliés et pourrait donc négocier une paix séparée avec l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne si elle le souhaitait.¹⁷

Or dans les semaines suivantes, en juillet et août, des informations parvinrent au Quai d'Orsay, selon lesquelles il aurait existé un accord tacite avec les Autrichiens pour maintenir cette sorte de trêve.¹⁸ Sans que l'on soit en mesure d'élucider pleinement ces soupçons, notons que pour certains auteurs il y eut effectivement des négociations entre l'Allemagne et des intermédiaires de Pachitch au cours du printemps et de l'été 1915.¹⁹ En revanche les documents diplomatiques allemands indiquent que Berlin aurait souhaité de telles négociations, mais qu'elles n'eurent pas lieu.²⁰

Ces inquiétudes semblent avoir conduit Paris à faire des promesses verbales aux Serbes, incluant la Croatie

Dans cette période de doute, et au moment de leurs négociations avec l'Italie, la Roumanie et la Bulgarie, les Alliés furent obligés de donner aux Serbes des garanties écrites, mais limitées (à cause des Bulgares et des Italiens) et qui parurent à Belgrade très insuffisantes. Du coup, par trois fois, Paris alla plus loin et ajouta des promesses verbales, qui engageaient considérablement l'avenir, et qui s'expliquaient, malgré les complications diplomatiques qu'elles annonçaient, par l'inquiétude de voir les Serbes céder face aux manœuvres austro-allemandes.

Le premier document écrit fut une note commune des Alliés du 30 mai 1915, par laquelle ils demandaient à la Serbie de s'en remettre à eux pour fixer les conditions auxquelles la Bulgarie entrerait en guerre, sans

¹⁵ Télé. Boppe du 24 juin, *ibid.*

¹⁶ Télé. Boppe du 23 juin, *ibid.*

¹⁷ Télé. du 24 juin déjà cité.

¹⁸ Télé. de Panafieu à Sofia du 17 juillet, évoquant un accord avec Pachitch et la Main Noire, par l'intermédiaire d'une personnalité neutre ; télé de Delaroché-Vernet à Cettigné du 19 août ; rapport d'un Français en Serbie, classé le 31 août ; *ibid.*

¹⁹ Vladimir Dedijer, *La route de Sarajevo*, Gallimard, p. 419.

²⁰ *L'Allemagne et les problèmes de la paix pendant la première guerre mondiale*, T. I (Paris: PUF, 1962).

lui faire la moindre promesse précise en échange. Mais Boppe avait été autorisé, dans ses conversations avec les Serbes, à accompagner la remise de cette note de commentaires verbaux, dans lesquels il pouvait évoquer « l'acquisition par la Serbie, à la conclusion de la paix, de territoires étendus et d'un accès à l'Adriatique ».²¹

On sait d'autre part que, devant la gravité de la situation et les hésitations serbes, Delcassé envisagea fin juin 1915 la possibilité de promettre aux Serbes, outre l'accès à l'Adriatique, la Bosnie-Herzégovine et l'union avec la Croatie, si les Croates acceptaient celle-ci. Une promesse formelle ne devait être faite que si tous les Alliés étaient d'accord ; or seuls les Russes manifestèrent leur approbation, les Italiens ayant sans doute été fort réticents!²² Néanmoins il est probable que Boppe, informé à titre confidentiel par Delcassé, a dû dépasser ses instructions et faire allusion à ces propositions dans ses conversations avec les Serbes, parce que Patchitch, en février 1918, y fit référence.²³

Le deuxième document écrit allié fut une note du 15 août 1915, par laquelle les Alliés exigeaient de la Serbie qu'elle accepte que la frontière bulgare-serbe, en Macédoine, revienne à la ligne décidée en 1912 ; en échange on lui promettait la Bosnie-Herzégovine, la Slavonie, et un accès à l'Adriatique. Le sort de la Croatie et du Banat serait réservé jusqu'aux négociations de paix.²⁴

Pachitch fut fort mécontent : il aurait voulu qu'on lui promît en outre la Croatie. Mais ce ne fut pas possible, à cause des Italiens.²⁵ Cependant, le 18 août, Delcassé autorisa Boppe à déclarer verbalement à Pachitch que ni la France, ni la Russie, ni la Grande-Bretagne ne feraient obstacle à une union des Croates à la Serbie, si ceux-ci la souhaitaient.²⁶

On voit comment la crainte d'une défection ou semi-défection serbe, au cours de l'été 1915, conduisit Paris à faire, pour la première fois, des promesses sur la question yougoslave, sur laquelle pourtant Paris se montra toujours fort prudent.²⁷ Ceci confirme le poids de ces inquiétudes et arrière-pensées dans la définition de la politique française envers la Serbie.

²¹ Télé. de Pichon, MAE, à Corfou du 6 février 1918, vol. 388.

²² Télé. de Delcassé à Nisch du 29 juin, télé. de Paléologue (Saint-Petersbourg) à Delcassé du 30 juin, vol. 372.

²³ Télé. de Pichon, MAE, à Corfou du 6 février 1918, vol. 388.

²⁴ Télé. de Delcassé à Nisch, nos 352-353, vol. 393.

²⁵ Télé. de Barrère du 12 août, télé. de Paléologue du 12 août, vol. 393.

²⁶ Télé. Delcassé 372-373, du 18 août, vol. 394.

²⁷ Cf. en particulier les dossiers « Yougo-Slaves », MAE, Guerre 1914-1918, 159 à 161.

Novembre 1915-janvier 1916 : le désastre militaire serbe fait craindre à Paris une défection, et cette crainte suscite toute une série de décisions

Bien entendu l'offensive austro-germano-bulgare contre la Serbie en octobre 1915 allait balayer les soupçons de l'été 1915 : si accord tacite de trêve il y avait eu entre Vienne et Belgrade, il n'était plus actuel. En outre cette offensive des Puissances centrales avec la Bulgarie démontrait l'inanité de la politique suivie par les Alliés depuis plusieurs mois, et justifiait l'opposition serbe envers les négociations avec la Bulgarie.²⁸ D'autre part cet échec éclatant de la politique de Delcassé allait conduire au remplacement du gouvernement Viviani par le gouvernement Briand, en octobre 1915, qui avait été en particulier très hostile à la politique bulgare de Delcassé.²⁹ Briand mènerait la guerre plus énergiquement, et serait plus sympathique aux revendications des nationalités (quoiqu'encore très prudemment) que le gouvernement précédent, qui avait en fait mené dans ce domaine une « politique de cabinet » assez traditionnelle. En particulier le gouvernement Briand allait commencer à sérieusement envisager (je dis bien envisager, étudier : pas encore décider) la possibilité d'une destruction de l'Autriche-Hongrie après la guerre, et la création d'un Etat yougoslave.³⁰

En attendant, à partir de l'offensive germano-austro-bulgare d'octobre 1915 et de la défaite militaire serbe, les inquiétudes de Paris furent ravivées. On suivait avec attention l'évolution des milieux politiques serbes : on constatait l'existence de fortes critiques contre Pachitch et la façon dont la guerre avait été conduite.³¹ Jules Cambon, le secrétaire général du Quai d'Orsay, craignait la constitution d'un gouvernement pro-autrichien en Serbie occupée, composé d'anciens présidents du Conseil et de partisans du roi Alexandre (assassiné en 1903) et qui aurait déclaré la dynastie Kara-georgevitch déchue.³²

Pachitch lui-même, début décembre 1915, adressa un appel aux Alliés pour qu'ils aident au sauvetage de l'armée serbe et lui permettent ainsi « de lutter contre toute tentation de capitulation de la nation serbe ».³³ D'autre

²⁸ Capitaine F.-J. Deygas, *L'Armée d'Orient dans la Guerre mondiale 1915-1919* (Paris : Payot, 1932), pp. 48 ss.

²⁹ Georges Suarez, *Briand*, t. III (Plon, 1939), pp. 115 ss.

³⁰ Mémoire de DEA de Françoise Baret, p. 17.

³¹ La SCR (contre-espionnage) diffuse par exemple des notes rédigées par le député serbe Tricha Katzlerovich, chef du parti socialiste serbe, saisie lors de son passage à Belgrade, et fort critiques (vol. 375).

³² Note du 145 novembre 1915, vol. 373.

³³ Télé. circulaire de Briand le 27 décembre, vol. 374.

part il demandait aux Alliés une déclaration selon laquelle ceux-ci aideraient la Serbie à reconquérir son indépendance et son territoire.

Le 22 décembre, Briand décida de répondre positivement à l'appel de Pachitch. Il est clair que dans son esprit le premier objectif de cette aide serait d'empêcher une paix séparée : selon ses propres termes, « moyennant ces dispositions nous n'aurons guère à redouter de négociations de paix séparées de la Serbie, dont les gouvernants n'ont rien à gagner à capituler (du moment que nous ne les abandonnons pas) ».³⁴

On pensa d'abord transférer et reformer l'armée serbe en Albanie. Mais tenant compte de la situation militaire, et également du refus des Italiens d'aider les Serbes à reconstituer leur armée en Albanie,³⁵ Briand prit finalement une série de décisions capitales : tout d'abord l'armée serbe serait transférée à Corfou, conformément à l'avis de Joffre, dès lors que sa réorganisation en Albanie n'était plus possible.³⁶

En outre Vesnitch [Vesnić], ministre serbe à Paris, étant revenu à la charge le 23 décembre, le 27 Briand donnait pour instruction à Boppe de déclarer à Pachitch que la France s'associerait « à tous les efforts de la valeureuse nation serbe pour reconquérir l'intégrité de son territoire, son entière indépendance et la satisfaction de ses aspirations nationales ».³⁷

C'était la première fois que Paris s'engageait aussi loin. On notera que ce n'était pas d'abord par un souci de nature militaire tendant à conserver une armée serbe pour le front d'Orient (personne ne pouvait savoir à ce moment-là dans quel état elle se trouverait à l'issue de son évacuation, et dans l'immédiat elle était démoralisée et sans armements : le télégramme de Briand du 22 décembre paraît d'ailleurs bien indiquer que l'on ne songeait pas à ce moment-là à la transférer vers Salonique). Mais le premier objectif de la démarche demandée à Boppe était bien politique : il s'agissait d'éviter le risque d'une paix séparée de la Serbie.

Cet objectif fondamentalement politique est également prouvé par le fait que Paris aurait voulu au départ installer le gouvernement serbe non pas à Corfou, mais à Aix-en-Provence, donc éloigné de l'armée serbe, qui visiblement pour Paris ne constituait pas une priorité à ce moment précis : le but était explicitement de maintenir le gouvernement serbe sous influence française et de le mettre à l'abri des influences défaitistes.³⁸

³⁴ Télé. de Briand à Rome du 22 décembre 1915, vol. 374.

³⁵ Ibid. et télé. à Rome du 24 décembre, vol. 374.

³⁶ Message téléphonique du GQG du 22 décembre 1915, et télé. de Briand à Rome du 24 décembre, vol. 374.

³⁷ Télé. circulaire du 27 décembre, vol. 374.

³⁸ Télé. de Briand à Corfou du 17 janvier, et refus de Pachitch le 20 janvier 1916, vol. 376.

Mars 1916 : Paris est informé des intrigues de la Main Noire. Une tentative de désinformation réussie de la part du gouvernement serbe?

Le mois de mars 1916 fut particulièrement critique. Il faut évidemment se souvenir du contexte dramatique de ce mois-là. La conférence interalliée de Paris du 27 mars devait prendre des décisions cruciales pour les Balkans : les Anglais voulaient évacuer Salonique et utiliser les forces qui y étaient réunies pour la défense du canal de Suez, les Français au contraire voulaient renforcer la tête de pont de Salonique et prendre l'offensive à partir de là pour soulager Verdun, les Serbes souhaitaient le transfert de leurs troupes de Corfou à Salonique et une offensive vigoureuse afin de réaliser plus sûrement leurs objectifs dans les Balkans. Comme on le sait, on parvint le 27 mars à un compromis : le front de Salonique serait maintenu, on y transporterait l'armée serbe, mais il ne serait pas question d'offensive dans l'immediat.³⁹ Il est clair que dans ces conditions toute information concernant la fiabilité des Serbes était vitale et urgente pour Paris.

C'est dans ce contexte que parvint à Paris (au ministère de la Marine, qui le transmit au Quai d'Orsay) un rapport sensationnel, et qui connut une réelle diffusion, du service d'espionnage que le commandant de Roquefeuil, envoyé à Athènes à la fin de l'année 1915 à la suite d'une réorganisation de l'ensemble des services français d'espionnage en décembre 1915, venait de commencer à établir en Grèce.⁴⁰

Mais en fait l'action de Roquefeuil et tout son service débordait largement la Grèce et en particulier il était chargé aussi de suivre les affaires serbes. Son principal agent dans ce domaine était le journaliste Jean Pélissier, qui depuis le début de la Guerre était dans le service de contre-espionnage de la Sûreté et qui était affecté depuis sa création au service de Roquefeuil. Pélissier était un journaliste de gauche, proche des milieux radicaux-socialistes, avec des relations politiques étendues dans ce milieu, partisan actif des nationalités, co-fondateur avant la guerre de l'Office central des Nationalités, organisme qui réunissait les milieux radicaux européens favorables aux nationalités, et dont faisait partie Pachitch ; il connaissait bien les questions balkaniques depuis les guerres balkaniques qu'il avait suivi comme correspondant de presse en 1912 et 1913.⁴¹

Pélissier avait des informateurs vivant dans la communauté serbe d'Athènes et particulièrement bien placés depuis que le gouvernement serbe était réfugié à Corfou. L'un de ceux-ci, membre de la Main Noire et que

³⁹ Petar Opacic, *Le Front de Salonique* (Belgrade 1979), pp. 49-51.

⁴⁰ Sur l'action de Roquefeuil en Grèce cf. Jean-Claude Montant, « Les attachés navals français au début du XX^e siècle », *Relations Internationales* 60 (1989).

⁴¹ Sur Pélissier, cf. Soutou, de Castelbajac et de Gasquet, *Recherches sur la France*.

Pélissier connaissait depuis 1912, l'avertit le 12 mars 1916 d'un complot destiné à renverser le gouvernement Pachitch. Le chef du complot était Yaktchitch, directeur du grand journal belgradois *Štampa*, austrophile convaincu. Yaktchitch aurait l'accord du Prince héritier Alexandre, et aurait réussi à rallier une minorité de la Main Noire, avec son chef, le colonel Dimitriévitch (*alias* colonel Apis), auteur de la révolution de 1903 qui avait mis les Karageorgevitch au pouvoir, ancien chef des services secrets serbes, furieux d'avoir été mis à l'écart après l'arrivée des troupes serbes à Corfou. Certes Dimitriévitch n'était pas austrophile, ne s'entendait, selon cet informateur, avec Yaktchitch que pour renverser Pachitch, mais il existait un risque que la combinaison succédant à celui-ci ne fût résignée à une entente avec les Puissances centrales, dans l'état de détresse où se trouvaient les Serbes. Le complot devait se nouer à l'occasion du prochain voyage à Paris de Pachitch et du prince Alexandre, les conjurés comptant demander au gouvernement français de faire pression sur Pachitch pour qu'il se retire. Ils comptaient sur l'appui à Paris de Victor Bérard.⁴²

En outre son informateur, de toute évidence membre de la Main Noire mais hostile à Yaktchitch, serait venu à Athènes pour soulever les officiers grecs contre le roi Constantin et pour préparer l'assassinat de celui-ci et du roi de Bulgarie. Ce qui paraît particulièrement troublant, c'est que cette dernière information devait constituer l'un des principaux chefs d'accusation du procès de Salonique contre la Main Noire en juin 1917!⁴³ Or cette affaire est confirmée par plusieurs sources : Dimitriévitch/Apis aurait bien eu l'idée d'organiser l'assassinat du Kaiser, du roi de Grèce et du roi de Bulgarie.⁴⁴

D'une façon générale, l'informateur de Pélissier paraît fiable.⁴⁵ Les indications très précises données à cette occasion à Pélissier par son informateur de la Main Noire sur l'histoire et l'organisation de cette société, ainsi que sur les dessous de l'attentat de Sarajevo paraissent très exacts.⁴⁶ On se demande néanmoins pourquoi il éprouvait le besoin de faire de telles révélations à Pélissier...

Un point néanmoins, j'y reviendrai, est peu vraisemblable, justement celui qui constituait l'élément le plus inquiétant aux yeux des Français : la

⁴² Rapport du 14 mars 1916 de Pélissier pour Roquefeuil, Service Historique de la Marine, SS Ea 148. Ce rapport fut transmis au Quai d'Orsay, vol. 380.

⁴³ Cf. David MacKenzie, *Apis : The Congenial Conspirator. The Life of Colonel Dragutin T. Dimitrijevic* (Columbia UP, 1989), pp. 207 ss.

⁴⁴ Vladimir Dedijer, *La route de Sarajevo*, p. 418.

⁴⁵ Voir le récit détaillé de Vladimir Dedijer, *La route de Sarajevo*, pp. 384 ss.

⁴⁶ Cf. le *Journal* de Pélissier à la date du 13 mars 1916. Ce *Journal* se trouve à la Bibliothèque ukrainienne Simon Petlura à Paris, que je tiens à remercier ici.

possibilité qu'Apis, hypernationaliste anti-autrichien de toujours, finisse par s'entendre avec Yaktchitch pour conclure une paix séparée avec l'Autriche.

Un autre point pose un problème : que Yaktchitch ait eu l'accord du Prince Alexandre contre Pachitch. Certes, le Prince pensait semble-t-il au printemps 1916 à écarter Pachitch du gouvernement.⁴⁷ Mais il était également très opposé à Apis. Il est donc très peu probable qu'il ait soutenu une conspiration Yaktchitch - Apis, qui plus est austrophile. D'autre part il n'était guère vraisemblable non plus qu'Apis fût à la fois prêt à s'entendre avec des partisans d'une paix de compromis avec les puissances centrales, et décidé à faire assassiner le Kaiser, le roi de Bulgarie et le roi de Grèce.

Devant la gravité de ces informations, et outre l'envoi du rapport Pélissier du 14 mars qui fut, répétons-le, transmis au Quai d'Orsay et ne resta donc pas enfermé dans les cartons des services secrets, Roquefeuill décida d'envoyer Pélissier à Paris rendre compte et chercher des instructions. Le 17 mars, il écrivait au Ministre de la Marine qu'il lui envoyait Pélissier (dont il rappelait au passage les antécédents et les importantes relations) rapporter, aux services de la Marine et si possible également au président du Conseil, les intrigues austrophiles dans les milieux serbes.⁴⁸ (Rappelons que les souvenirs de la période où la Serbie était en fait un satellite de Vienne n'étaient pas anciens, et que lors de la crise bosniaque de 1908 Paris s'était montrée relativement compréhensive à l'égard de Vienne, et avait prodigué des conseils de modération à Belgrade, à la grande fureur de Saint-Pétersbourg ; même si les temps avaient changé, il est clair que rien de tout cela ne devait apparaître comme invraisemblable à Paris).⁴⁹

Arrivé à Paris le 28 mars, Pélissier vit le chef de la 1ère section de l'état-major de la Marine, qui chapeautait le renseignement, l'amiral Schwerer, et le ministre, l'amiral Lacaze, à différentes reprises. Les deux hommes se montrèrent très réceptifs, admettant que si le parti austrophile serbe revenait au pouvoir et si les Allemands lui faisaient alors des offres favorables il serait bien difficile d'empêcher la Serbie de conclure une paix séparée.⁵⁰ Philippe Berthelot, le directeur de Cabinet de Briand (président du Conseil et ministre des Affaires étrangères) que Pélissier vit le 31 mars, se montra beaucoup plus calme : on était au courant des intrigues contre Pachitch, mais elles n'avaient « aucune chance d'aboutir ».⁵¹

⁴⁷ Slobodan Jovanović, « Apis », *Dialogue* (septembre 1997).

⁴⁸ Service Historique de la Marine, SS QX f 8.

⁴⁹ Georges-Henri Soutou, « La France et le Concert européen dans la crise bosniaque », communication à paraître.

⁵⁰ *Journal* de Pélissier, 28 mars 1916.

⁵¹ *Journal* de Pélissier.

Néanmoins, même si rien finalement ne devait se passer pendant le séjour à Paris de Pachitch, fin mars 1916, et si Roquefeuil estimait que Yaktchich en fait avait échoué dès le mois de mai,⁵² les responsables français prenaient ces menaces au sérieux : Roquefeuil estimait que l'échec de Yaktchich n'avait pas mis un terme aux intrigues allemandes ;⁵³ Boppe, le représentant de la France auprès du gouvernement serbe à Corfou, prit au sérieux le rapport Pélissier qui lui fut communiqué⁵⁴ et tint régulièrement informé le gouvernement serbe, avec l'assentiment du Ministère de la Marine et du Quai d'Orsay, des informations recueillies par Roquefeuil. En même temps il tenait Paris soigneusement informé des intrigues anti-pachitchistes et germanophiles dans les milieux politiques serbes, en particulier au sein du parti libéral, dont les députés avaient dans l'ensemble refusé de quitter la Serbie, et dont certains représentants siégeaient dans les commissions municipales mises en place par les Autrichiens, et au sein du parti socialiste serbe.⁵⁵

Sur le fond de l'affaire de la Main Noire, telle qu'elle fut décrite à Pélissier, bien entendu, il faut être très prudent : on a affaire à un mélange de choses vraies (l'opposition de la Main Noire à Pachitch) et d'éléments très douteux (l'existence d'une réelle conspiration entre Yaktchich et Apis et la finalité défaitiste de cette conspiration, et également l'appui du Prince Alexandre). L'ensemble est très suspect, même s'il ne faut pas sous-estimer la fièvre obsidionale qui régnait dans les milieux serbes et l'extrême complexité de la Main Noire. On flairait de toute évidence une machination policière (surtout en tenant compte du pseudo-attentat commis contre le Prince Alexandre quelques mois plus tard et du très suspect procès de Salonique contre la Main Noire début 1917, qui reprit les mêmes accusations contre Apis que celles de l'informateur de Pélissier en mars 1916). D'autant plus que l'on sait que la police secrète du ministre de l'Intérieur Ljubomir Jovanović intriguait contre Apis, et que Jovanović lui-même répandait dès 1916 les thèmes du rapport Pélissier et du procès de Salonique (Apis aurait voulu assassiner le Kaiser, etc.).⁵⁶

On subodore donc une manipulation. Elle pouvait avoir deux objectifs, d'ailleurs pas exclusifs : conforter Pachitch, y compris contre le prince Alexandre (mis en cause par l'informateur de Pélissier comme prêt à une paix séparée) en le présentant comme le seul Serbe fidèle aux Alliés, afin

⁵² Rapport du 18 juin 1916, SHM, SS X f 8.

⁵³ Rapports Roquefeuil des 17 et 26 juin 1916, SHM, SS Ea 148.

⁵⁴ Dépêche Boppe du 5 juin 1916, MAE, vol. 379.

⁵⁵ Cf., par exemple, ses dépêches des 29 et 30 mai 1916, MAE, vol. 379.

⁵⁶ Jovanović, « Apis ».

de lui assurer l'appui français, juste avant son voyage et celui du Prince Alexandre en France. Mais il pouvait s'agir aussi pour la police serbe de nourrir de l'extérieur, pour le rendre plus crédible, un dossier contre Apis, dans le genre de ce qui devait arriver plus tard à Thoukatchevski (on sait que Staline s'est intéressé personnellement par la suite à toute l'histoire du procès de Salonique).

On doit même très sérieusement se demander si le gouvernement français n'a pas été manipulé à cette occasion, et manipulé par des services secrets serbes (dans l'affaire Apis Jovanović et Pachitch ont travaillé ensemble)⁵⁷ qui auraient joué sur les craintes parisiennes à l'égard des manœuvres autrichiennes : il semble bien que la Main Noire et en particulier Apis/Dimitriévitch n'aient pas cherché à renverser le gouvernement, et encore moins à traiter avec les Autrichiens, et encore moins avec l'appui d'Alexandre, mais au contraire que depuis 1914 Pachitch et le Prince Alexandre, qui avait progressivement écarté les membres de la Main Noire des postes militaires importants, cherchaient eux à s'en débarrasser pour de bon.⁵⁸

D'autre part Pachitch avant la guerre avait fait partie du Comité de patronage de l'Office central des nationalités dont Pélissier était le secrétaire général ;⁵⁹ Pélissier était en Grèce sous son nom, sous couverture journalistique, et était donc parfaitement facile à contacter ; ses relations dans les milieux politiques parisiens, outre son rôle dans les services secrets français, probablement assez transparent, tout cela en faisait le vecteur idéal pour une machination. On ne voit d'ailleurs pas bien pourquoi l'informateur de Pélissier lui aurait révélé de pareils secrets, en dehors d'un montage de ce genre ? Le succès de renseignement de Pélissier était en fait trop beau...

Comme on le sait, cette affaire devait déboucher sur l'attentat fort suspect contre le Régent le 29 août 1916, l'arrestation d'Apis et des dirigeants de la main Noire en décembre 1916, le procès de Salonique et l'exécution d'Apis en juin 1917. J'y reviendrai.

La collaboration policière franco-serbe à partir de 1916

Sans qu'on puisse en être sûr, une manipulation dans cette affaire n'est donc pas impossible. Elle pouvait avoir pour but, dans une période où, rappelons-le, tout le Front d'Orient était en balance, de pousser les Français à resserrer

⁵⁷ Ibid.

⁵⁸ En faveur de la thèse de la manipulation de la Main Noire par les services de Pachitch et du prince Alexandre, cf. MacKenzie, *Apis : The Congenial Conspirator*, pp. 207 ss. Cf. également Dedijer, *La route de Sarajevo*, pp. 385 ss.

⁵⁹ Soutou, de Castelbajac et de Gasquet, *Recherches sur la France*, p. 15.

leurs liens avec Pachitch, qui apparaissait comme la seule garantie contre les menées austrophiles, peut-être même à le conforter contre le Prince Alexandre, et peut-être aussi, on va le voir, à établir entre les deux gouvernements une collaboration policière contre les opposants à Pachitch.

Manipulation ou pas, cette affaire eut en effet de très importantes conséquences dans ce domaine. En effet la crainte ressentie à Paris de voir Pachitch renversé par des partisans d'une paix séparée, crainte puissamment renforcée par le rapport de Pélissier, conduisit le gouvernement français à collaborer avec le gouvernement serbe pour mettre hors d'état de nuire les « suspects ». Or ceux-ci se trouvaient souvent en France, ou en Suisse, ou passaient régulièrement d'un pays à l'autre, depuis l'occupation de la Serbie. Le seul moyen pour le gouvernement serbe, réfugié à Corfou, de les contrôler était donc d'obtenir l'aide des Français.

Ainsi donc, on va le voir, les Français utilisèrent tous leurs moyens pour mettre hors d'état de nuire les Serbes suspects de défaitisme. Dans leur esprit ils contrôlaient ainsi fermement les Serbes et leurs éventuelles tentations défaitistes, ce qui était un souci constant depuis le début, on l'a vu. Mais ce faisant ils confortaient en même temps le pouvoir de Pachitch et le débarrassaient de ses opposants. Finalement, qui contrôlait qui? C'était pour le moins une relation ambiguë. D'autre part il faudrait bien sûr étudier les archives autrichiennes, pour détecter la part de vérité dans les craintes françaises, et la part de manipulation des Serbes autour du thème des manoeuvres autrichiennes, l'un n'excluant bien entendu pas l'autre....

Bien entendu, cette histoire ne se résume pas à des manipulations policières : il y avait un intérêt objectif commun aux Français et aux dirigeants serbes à maintenir un front rigoureux contre l'Autriche ; néanmoins cette intimité entre Paris et Pachitch a probablement contribué à influencer la politique française envers Belgrade au moment de la création de la Yougoslavie à la fin de la guerre.

La collaboration policière franco-serbe se mit en place en juillet 1916, effectivement, soulignons-le, à la suite des rapports inquiétants sur l'état d'esprit des Serbes envoyés par Pélissier, Roquefeuil et Boppe, que j'ai évoqués. Le 12 juillet, Paris informait Corfou que : « le gouvernement de la République était déterminé à réprimer sévèrement... toute intrigue de ce genre qui se produirait sur son territoire et à prêter son concours au Gouvernement serbe pour lui permettre de couper court à des agissements semblables à ceux que dénoncent MM de Roquefeuil et Pélissier ». ⁶⁰

Cette collaboration s'établit entre le Quai d'Orsay, épaulé par les légations françaises à Corfou et à Berne, la légation de Serbie à Paris, et le ministère de l'Intérieur français : les passages de Serbes entre la France

⁶⁰ Télé. du 12 juillet, MAE, Serbie, vol. 380.

et la Suisse seraient contrôlés par les autorités françaises en accord avec la légation de Serbie ; les Serbes résidant en Suisse mais fidèles au gouvernement serbe seraient incités à revenir en France et ne seraient plus autorisés à quitter celle-ci ; les Serbes suspects résidant en Suisse eux ne seraient pas autorisés à revenir en France. Ou éventuellement au contraire on laisserait rentrer en France les Serbes considérés comme les plus dangereux, comme le socialiste Katzlérovitch, pour qu'ensuite ils ne puissent plus en sortir.⁶¹

En outre les autorités françaises et serbes collaboreraient étroitement pour la censure de la correspondance serbe.⁶² Il semble enfin qu'une collaboration fut mise en place entre le Quai d'Orsay et la légation de Serbie afin d'orienter la censure de la Presse dans un sens conforme aux vœux serbes.⁶³

Paris était d'autant plus incité à aider le gouvernement serbe dans ce domaine que les nouvelles du front intérieur serbe n'étaient pas bonnes : le 17 juillet 1916 Boppe rapportait que Pachitch avait été fort mal accueilli par les députés serbes réfugiés à Nice ; cela laissait présager la crise entre Pachitch et la Skouptchina que nous verrons par la suite.⁶⁴ Dans le même ordre d'idées, Clément-Simon, qui avait été en poste à Belgrade avant la guerre et connaissait bien la Serbie, et qui suivait les affaires serbes au ministère des Affaires étrangères, notait le 30 octobre 1916 : « je crois que le milieu serbe est en pleine décomposition. On ne saurait trop le surveiller ».⁶⁵

Le dénouement de l'affaire de la Main Noire

Paris suivit avec la plus grande attention le dénouement de l'affaire de la Main Noire, de l'arrestation des « conjurés » en décembre 1916 au procès de Salonique en juin 1917.⁶⁶ Les Serbes obtinrent même une collaboration policière des Français dans cette affaire : à leur demande la police française procéda à une perquisition au domicile parisien de Guentchitch, homme politique qui avait fait partie du complot de 1903 et qui était resté proche

⁶¹ Toutes les pièces *passim* dans le vol. 380.

⁶² Notes de la Direction des Affaires politiques, SCAE, des 20 et 22 décembre 1916, vol. 383.

⁶³ Note de Jules Cambon du 19 janvier 1917, vol. 384.

⁶⁴ Dépêche Boppe du 17 juillet, vol. 380.

⁶⁵ MAE, vol. 382.

⁶⁶ MAE, *passim*, vols. 384 à 386. Notons en particulier deux rapports très complets de Boppe, les 6 et 14 février 1917, vol. 384. Cf. Milan Z. Zivanovic, *Pukovnik Apis* (Belgrade 1957).

de la Main Noire, et chez l'épouse du général Popovitch, l'un des conjurés arrêtés, qui résidait à Lyon.⁶⁷

On notera cependant que les responsables français ne crurent pas une seconde à la réalité de la conspiration d'Apis, et encore moins de son orientation austrophile. Le capitaine Carlier, attaché militaire près de la Légation de France en Serbie, estimait que le colonel Dimitriévitch, qu'il avait souvent rencontré, était francophile.⁶⁸ Clément-Simon était parfaitement sceptique à l'égard des accusations portées contre les « conjurés ».⁶⁹ Un télégramme de Cambon adressé à la légation à Corfou, le 26 juin (le jour même de l'exécution) recommandait au gouvernement serbe d'éviter « toute rigueur excessive » ou « haine de parti », de façon à ne pas ternir l'image internationale de la Serbie.⁷⁰

Quant à Boppe, constatant que l'affaire avait conduit à la chute du gouvernement et à la constitution d'un cabinet exclusivement « vieux-radical », il télégraphiait à Paris le 24 juin :

« Les ministres dont M. Patchitch s'entoure lui seront d'un bien faible secours dans l'oeuvre qui lui reste à accomplir pour ramener sur le territoire national le roi Pierre et le prince héritier. Il semble que ce dernier ne s'en rende pas compte. Il regrettera certainement plus tard d'avoir cédé au désir de se débarrasser du chef de la Main Noire et de s'être laissé ainsi entraîner à faciliter la rupture de la coalition dont l'appui lui a été si précieux au cours des deux années tragiques qu'il vient de vivre ».⁷¹

Printemps 1918 : crise ministérielle serbe et manoeuvres autrichiennes

En mars 1918 les responsables français furent très préoccupés par une longue crise ministérielle serbe, qui ne fut résolue qu'en apparence fin mars avec la constitution d'un Cabinet Pachitch « vieux-radical » monocolore, ce qui inquiétait beaucoup le nouveau représentant de la France à Corfou, Fontenay.⁷² De fait dès le 27 avril 1918 la crise rebondissait, et Fontenay commençait à craindre le départ de Pachitch, avec toutes ses conséquences possibles sur la politique extérieure serbe.⁷³ En outre depuis quelques se-

⁶⁷ Télés. de Corfou des 5 et 13 janvier 1917, et note Clément-Simon du 3 janvier, vol. 384.

⁶⁸ Rapport du 30 janvier du Capitaine Carlier, vol. 384.

⁶⁹ Cf. en particulier deux notes manuscrites d'octobre 1917, vol. 387.

⁷⁰ Vol. 386.

⁷¹ Vol. 386.

⁷² Dépêche Fontenay du 28 mars, vol. 388.

⁷³ Dépêche Fontenay du 29 avril et télé. du 9 mai, vol. 389.

maines des bruits insistants de démarches de paix des Autrichiens auprès des Serbes circulaient à nouveau. Le Prince Alexandre aussi bien que Pachitch ne démentaient ces bruits que bien mollement.⁷⁴

De leur côté les Serbes étaient inquiets des discours de Wilson et de Lloyd George du début janvier 1918, qui n'évoquaient ni la destruction de l'Autriche-Hongrie, ni la libération des Slaves du Sud.⁷⁵ De même la révélation par Clemenceau, en mars des offres autrichiennes de pourparlers de l'année précédente suscitait des inquiétudes : les Alliés ne seraient-ils pas capables de conclure une paix séparée avec l'Autriche sur le dos, entre autres, des Serbes?⁷⁶ N'oublions pas non plus les circonstances militaires : les mois de mars à juillet 1918 virent une série ininterrompue de victoires allemandes en France : la situation générale était de nouveau fort grave.

Dans ces conditions, Fontenay, le 6 mai 1918, estimant que le moral d'un peuple en guerre depuis sept ans parvenait peut-être à ses ultimes limites, conseillait instamment à Paris de manifester solennellement l'appui de la France aux aspirations nationales serbes, afin de galvaniser le peuple.⁷⁷ Or le gouvernement français n'avait jamais renouvelé d'engagements formels dans ce sens, depuis les encouragements de Briand en décembre 1915 (cf. plus haut), mais qui n'étaient pas une manifestation publique. Depuis, la position française s'était montrée plutôt beaucoup plus prudente : lors de la définition au niveau gouvernemental des buts de guerre français, en décembre 1916-janvier 1917, on avait finalement renoncé, contrairement au projet initial, à réclamer la destruction de l'Autriche-Hongrie.⁷⁸

D'autre part la déclaration alliée du 10 janvier 1917, en réponse à la note Wilson du 18 décembre 1916 que l'on présente souvent comme l'adoption sans réserve du principe des nationalités par les Alliés, était en fait ambiguë : il était bien question « de libération des Italiens, des Slaves, des Roumains et des Tchécoslovaques de la domination étrangère », mais dans l'esprit des Alliés cette formule vague était surtout un geste en direction de leurs partisans au sein de la Double Monarchie, en particulier du Comité national tchèque. Cela ne signifiait pas forcément la destruction de l'Autriche-Hongrie, mais était compatible éventuellement avec sa simple transfor-

⁷⁴ Télé. de Margerie à Rome du 31 janvier 1918, vol. 388, et note du 12 mars 1918, vol. 341.

⁷⁵ Cf. par exemple le télé. de Fontenay du 10 février, vol. 388.

⁷⁶ Télé. de Fontenay du 8 avril 1918, dépêche Fontenay du 19 avril, vol. 389.

⁷⁷ Vol. 389.

⁷⁸ Georges-Henri Soutou, « Briand et l'Allemagne au tournant de la guerre (septembre 1916 – janvier 1917) », in *Media in Francia*, Mélanges offerts à Karl Ferdinand Werner, (Paris : Institut historique Allemand, 1989), pp. 498 ss.

mation en Etat fédéral.⁷⁹ Les Anglais pour leur part n'étaient pas en fait à ce moment-là partisans de supprimer l'Autriche-Hongrie.⁸⁰

C'étaient les Français qui avaient insisté sur cette formule, sous l'influence de Berthelot, mais surtout pour appuyer le Comité national tchèque, tout en ne cachant pas à celui-ci que l'on ne prolongerait pas la guerre pour réaliser cet objectif, qui n'était donc pas un absolu.⁸¹ En fait, pour Briand il s'agissait surtout d'une manoeuvre à court terme, destinée à inquiéter Vienne, à affaiblir les adversaires : il n'était pas question pour lui sérieusement de détruire l'Autriche-Hongrie.⁸²

D'ailleurs à partir de l'été et de l'automne 1917 Paris pensa plutôt à une paix séparée avec l'Autriche-Hongrie, qui ne serait donc pas détruite, mais simplement transformée en confédération, ce qui n'allait pas dans le sens des revendications serbes.⁸³

Ajoutons que dans la déclaration du 10 janvier 1917 on avait finalement renoncé à mentionner spécifiquement les Yougoslaves, à cause de l'opposition italienne ; le mot Slaves était donc en fait fort vague, et concernait d'ailleurs plutôt les Polonais.⁸⁴ Pour résumer : la déclaration du 10 janvier 1917 ne promettait de façon ferme que la « restauration de la Serbie » : sur le reste des aspirations serbes, comme sur les aspirations yougoslaves, elle restait parfaitement vague.

Pichon, ministre des Affaires étrangères de Clemenceau depuis novembre 1917, et Clemenceau lui-même étaient particulièrement prudents dans ce domaine, pour des raisons générales, car l'intérêt géostratégique de la France commandait la prudence en matière de nationalités (pour ne pas affaiblir la Russie, pour ne pas offrir à l'Allemagne un champ d'expansion dans une Europe danubienne affaiblie).⁸⁵ Mais aussi, dans le cas yougoslave et sans qu'il soit possible d'insister ici, ils tenaient avant tout à ménager

⁷⁹ Georges-Henri Soutou, *L'Or et le Sang. Les buts de guerre économiques de la première guerre mondiale* (Paris : Fayard, 1989), p. 397.

⁸⁰ V. H. Rothwell, *British War Aims and Peace Diplomacy 1914-1918* (Oxford 1971), p. 79.

⁸¹ Ibid. et Jules Laroche, *Au Quai d'Orsay avec Briand et Poincaré 1913-1926* (Paris 1957), p. 38.

⁸² Suarez, *Briand*, T. IV (Paris 1940), pp. 114-115.

⁸³ Georges-Henri Soutou, « Paul Painlevé und die Möglichkeit eines Verhhandlungsfriedens im Kriegsjahr 1917 » in Walther L. Bernecker et Volker Dotterweich, eds., *Deutschland in den internationalen Beziehungen des 19. und 20. Jahrhunderts* (Munich : Ernst Vögel, 1996).

⁸⁴ Laroche, *Au Quai d'Orsay*, p. 38 ; Suarez, *Briand*, T. IV, pp. 114-115.

⁸⁵ Soutou, de Castelbajac et de Gasquet, *Recherches sur la France*.

l'Italie.⁸⁶ D'autre part les responsables français recevaient des conseils divergents sur la question yougoslave : Fontenay, à Corfou, plaidait pour une union entre Serbes et Yougoslaves conduite par les Serbes ; mais Charles Loiseau, qui suivait à l'ambassade de France à Rome les affaires croates, plaidait plutôt pour un Etat yougoslave séparé de la Serbie.⁸⁷ Rien en outre n'était simplifié par l'attitude très complexe, on le sait, de Pachitch dans cette affaire.⁸⁸

Certes, depuis l'automne 1917 certains diplomates avaient développé la théorie des « quatre piliers » (*dixit* Philippe Berthelot) : pour contenir l'Allemagne à l'Est, après l'effondrement de l'allié russe, on s'appuierait sur la Pologne reconstituée, sur la Tchécoslovaquie, créée de toutes pièces, sur une Yougoslavie réalisant les aspirations unitaires des Serbes et des Slaves du sud de l'Autriche-Hongrie, et sur une Roumanie considérablement agrandie. Ces nouveaux Etats, qui ne correspondaient que très imparfaitement au principe des Nationalités, devaient répondre d'abord à des préoccupations géostratégiques, et donc être suffisamment puissants pour espérer faire contrepoids à l'Allemagne. Mais même cette conception « réaliste » ne devait être que progressivement et difficilement admise par Clemenceau : ce furent Wilson, qui durcit considérablement son attitude à l'égard de l'Autriche-Hongrie à la suite du traité de Brest-Litovsk, interprété comme la preuve de l'impérialisme incurable des Puissances centrales, ainsi que les pressions des partisans des Nationalités à la Chambre, qui amenèrent le 29 mai 1918 le gouvernement français à reconnaître le principe de la constitution d'une Tchécoslovaquie, par une lettre publique adressée par Stephen Pichon, ministre des Affaires étrangères, à Bénès, président du Conseil national tchèque.⁸⁹ Au départ, cette reconnaissance fut imposée par la Chambre (sous l'impulsion des radicaux-socialistes) à Clemenceau, qui n'en voulait pas ! Cependant alors qu'au même moment la Grande-Bretagne et les Etats-Unis s'étaient engagés à soutenir les aspirations tchèques, mais en termes vagues, Paris, fidèle à son approche essentiellement géopolitique, proclamait son attachement à l'indépendance de la Tchécoslovaquie dans les limites historiques de la Bohême et de la Slovaquie (comprenant donc les Allemands des Sudètes). Il s'agissait bien d'abord de renforcer la « barrière de l'Est » contre l'Allemagne, plus que d'appliquer strictement le principe des nationalités.

⁸⁶ Cf. François Grumel-Jacquignon, *La Yougoslavie dans la stratégie française de l'entre-deux-guerres (1918-1935)*, thèse de Paris-IV, 1996.

⁸⁷ DEA Baret, et MAE, Guerre 1914-1918, vols. 159 à 161.

⁸⁸ Alex N. Dragnich, *Serbia, Nikola Pasic and Yugoslavia* (Rutgers UP, 1974).

⁸⁹ Soutou, de Castelbajac et de Gasquet, *Recherches sur la France*.

D'autre part des considérations diplomatiques complexes venaient souvent troubler le schéma géopolitique de la « Barrière de l'Est ». C'est ainsi qu'à propos des aspirations serbes à fonder une Yougoslavie unissant Serbes, Croates et Slovènes, Paris se montrait en fait prudent, afin de ne pas mécontenter l'Italie qui avait ses propres visées dans la région.⁹⁰ Plutôt que d'une politique clairement définie il vaudrait mieux parler d'arbitrages constants entre le principe des nationalités (compris d'ailleurs selon le modèle républicain français et selon la vision des « grandes nationalités » et non pas de façon strictement ethnique), les considérations géostratégiques et les rapports avec les différents alliés.

3 juin 1918 : Paris prend enfin position publiquement en faveur des aspirations yougoslaves

La situation allait évoluer au printemps 1918 et Paris allait prendre enfin clairement position, le 3 juin, en faveur des aspirations yougoslaves, en cosignant la fameuse déclaration solennelle du Conseil Suprême de Guerre qui se tint ce jour-là à Versailles, par laquelle les Alliés soutenaient la création d'un Etat polonais uni et indépendant, avec accès à la mer, et assuraient d'autre part de leur sympathie les aspirations nationales des Tchécoslovaques et des Yougoslaves.⁹¹

Paris, après avoir, on l'a vu, longtemps hésité à se prononcer publiquement sur ces questions, répondait ainsi au vœu exprimé par Fontenay avec beaucoup de force, on l'a vu, le 6 mai. Le gouvernement français se décidait ainsi à franchir un pas devant lequel il avait longtemps hésité sous l'influence d'une série de facteurs : tout d'abord la question des nationalités de l'Autriche-Hongrie avait été très publiquement et fortement relancée par le Congrès des races opprimées d'Autriche qui se tint à Rome début avril, auquel participait une délégation française de poids, dont Albert Thomas et le député Franklin-Bouillon, président de la Commission des Affaires étrangères, spécialiste à la Chambre du problème des Nationalités.⁹² Le succès du Congrès et la pression de la majorité de la Chambre, beaucoup plus favorable aux Nationalités que le gouvernement,⁹³ allaient conduire Pichon et le Conseil des ministres, dès le 19 avril 1918, à se rallier aux

⁹⁰ François Grumel-Jacquignon, *La Yougoslavie dans la stratégie française de l'Entre-deux-guerres (1918-1935)* (Peter Lang, 1999).

⁹¹ Soutou, de Castelbajac et de Gasquet, *Recherches sur la France*, p. 95.

⁹² Compte-rendu du Congrès de Rome, 17 avril 1918, MAE, Guerre 1914-1918, vol. 161.

⁹³ Georges-Henri Soutou, « La Première Guerre mondiale, les traités de paix et l'évolution du problème des Nationalités », *L'Information historique* 58 (1996/1).

résolutions du Congrès et à envisager de donner « une preuve tangible et efficace » de son soutien aux nationalités de l'Autriche-Hongrie.⁹⁴

Un autre facteur capital fut le mûrissement de l'affaire tchéco-slovaque dans l'esprit des responsables français au printemps 1918 : on était maintenant fermement décidé, on l'a vu, à appuyer les Tchèques, et donc à soutenir le principe des nationalités plus fermement qu'auparavant.⁹⁵ En outre Paris tenait à faire entériner à cette occasion par les Alliés de façon définitive la création d'un Etat polonais avec accès à la mer, ce qui était désormais un objectif fondamental de la France, pour retrouver un contre-poids contre l'Allemagne après la défection russe.⁹⁶

Bien entendu le contexte yougoslave a également joué son rôle dans cette affaire, plus qu'on ne l'a dit (car l'affaire tchécoslovaque a monopolisé l'attention) : tout d'abord Paris était très attentif aux tensions qui s'aggravaient à nouveau entre Trumbic et le Comité yougoslave d'une part, et Pachitch de l'autre.⁹⁷ Peut-être a-t-on pensé qu'un soutien français solennel à la cause yougoslave était le meilleur moyen de contribuer à réconcilier Trumbic et Pachitch, et donc à conforter ce dernier au pouvoir, dans la situation politique difficile où il se trouvait?

D'autant plus que désormais Pachitch, mettant fin à certaines ambiguïtés, réclamait très fermement une déclaration alliée en faveur de la libération des Polonais, Tchécoslovaques et Yougoslaves d'Autriche-Hongrie, et de l'union des Serbes et des Yougoslaves.⁹⁸ Tandis que, d'après les renseignements qui parvenaient à Paris, certains milieux croates évoquaient au contraire la possibilité, si l'Autriche-Hongrie survivait à la guerre (rappelez l'incertitude militaire du printemps 1918), d'unifier Serbes et Croates, mais à l'intérieur d'une Autriche-Hongrie transformée de manière trialiste ; Fontenay soulignait le danger d'une telle possibilité, qui conduirait le « germanisme » jusqu'à l'Adriatique ; il fallait donc surmonter les réticences italiennes et appeler solennellement les Yougoslaves à se dresser contre l'Autriche-Hongrie, afin que la « Yougoslavie s'érige tout naturellement en Etat indépendant et forme une digue puissante et résistante contre toute poussée germanique vers l'Est et vers l'Adriatique ».⁹⁹

⁹⁴ Télé. de Pichon à Barrère, à Rome, du 19 avril, vol. 161.

⁹⁵ Mémoire de Maîtrise sous ma direction en 1996 d'Alexandra Forterre, « La France et le problème tchèque, 1914-1919 ».

⁹⁶ Soutou, de Castelbajac et de Gasquet, *Recherches sur la France*, pp. 90 ss.

⁹⁷ Télé. de Barrère du 4 mai 1918, vol. 389.

⁹⁸ Télé. Fontenay du 20 mai, télé. Jusserand du 31 mai, vol. 161. Cf. Dimitrije Djordjevic, *The Creation of Yugoslavia 1914-1918* (Oxford 1980), et Michael Boro Petrovich, *A History of Modern Serbia 1804-1918*, vol. II (Londres : Harcourt, 1976).

⁹⁹ Cf. DEA Baret et dépêche Fontenay du 16 mai 1918, vol. 389.

Toutes ces raisons contribuaient à pousser nombre de responsables à conseiller désormais au gouvernement de prendre solennellement position en faveur du programme yougoslave : il semble par exemple que les Alliés aient d'abord envisagé, pour la déclaration du 3 juin, de ne pas mentionner les Yougoslaves, sous la pression des Italiens. Fontenay à Corfou et Barrère à Rome exercèrent la plus vive pression sur Paris pour que l'on mentionne aussi les Yougoslaves : si on omettait ceux-ci, commentait Barrère, se serait « les pousser dans les bras allemands », ce qui faisait écho aux craintes mentionnées par Fontenay quelques jours avant.¹⁰⁰

Mais l'affaire fut tranchée de façon décisive par Washington : en effet un facteur capital fut évidemment le durcissement et le ralliement de Wilson au principe de la dissolution de l'Autriche-Hongrie et de la stricte application du principe des nationalités, alors que dans les Quatorze Points de janvier 1918 il n'était pas encore question de dissoudre la Double Monarchie : le 31 mai Washington apportait son soutien officiel et public aux Nationalités de l'Autriche-Hongrie, et explicitement aux Tchécoslovaques et aux Yougoslaves, c'est-à-dire que les États-Unis refusaient de tenir compte des réticences italiennes sur ce point.¹⁰¹ Du coup le 3 juin les Alliés, au Conseil Suprême de Guerre de Versailles, adoptaient une déclaration semblable, dans laquelle les Yougoslaves donc étaient expressément mentionnés.

Mais dans cette dernière étape, on l'a vu, la crainte, toujours présente chez les responsables français de voir la Serbie conclure des arrangements séparés avec les adversaires avait aussi joué son rôle, comme tout au long de cette histoire. Et à l'automne 1918 le gouvernement hésitait encore à soutenir à fond ses revendications « yougoslaves » pour ne pas se brouiller avec l'Italie.¹⁰² On le voit donc, la crainte de voir la Serbie, dans une triste situation et non liée aux Alliés par des textes formels, rechercher une entente avec l'Autriche ou l'Allemagne a été un facteur essentiel, voire déterminant, dans la politique française à l'égard de ce pays, beaucoup plus que le principe des nationalités en soi ou même les nécessités militaires et stratégiques. Le transport de l'armée serbe à Corfou, la collaboration policière avec le gouvernement serbe, l'intimité avec Pachitch, le soutien progressif et en fait

¹⁰⁰ Télé. de Fontenay du 20 mai, télé. de Barrère du 30 mai, vol. 161.

¹⁰¹ Télé. de Jusserand à Washington, du 31 mai 1918, vol. 161.

¹⁰² Sur le jeu très complexe de la France en 1918-1919 en direction de la Yougoslavie (on préférerait à Paris un État yougoslave nettement dirigé par les Serbes, que l'on jugeait devoir être plus ferme face à l'Allemagne, et plus acceptable pour l'Italie qu'un État plus authentiquement « yougoslave » où les Croates et les Slovènes, en rivalité directe avec Rome, auraient joué un rôle plus important) cf. la thèse rédigée sous ma direction par Grumel-Jacquignon, *La Yougoslavie dans la stratégie française de l'entre-deux-guerres (1918-1935)*.

tardif aux aspirations serbes et yougoslaves, tout cela s'explique très largement par la crainte à Paris d'un arrangement austro-serbe ou austro-germano-serbe. Tout cela devait bien sûr avoir aussi de grandes conséquences sur les conditions de naissance de la Yougoslavie unie, et jouer à ce moment-là en faveur de la solution voulue par Pachitch.

Il semble d'ailleurs que ces craintes étaient fort excessives, sous réserve de découvertes éventuelles dans les archives allemandes (déjà bien explorées) ou autrichiennes, mais que Pachitch sut en jouer assez habilement. En particulier il parvint, en exploitant ces craintes, voire peut-être même en manipulant Paris, à mettre un terme à la priorité systématique que la France accordait au départ, dans sa conception des affaires balkaniques à l'Italie, à la Roumanie, voire même avant son entrée en guerre à la Bulgarie. En outre il sut semble-t-il assez habilement utiliser Paris dans toutes ces affaires aussi sur le plan de la politique intérieure serbe, afin de se maintenir au pouvoir face à ses opposants, en se présentant au gouvernement français comme le seul rempart face au défaitisme (réel ou supposé) de certains Serbes.

Conclusion : la Serbie et les limites et les ambiguïtés de la reconstruction de l'Europe en Etats-Nations en 1918-1920

D'autre part les hésitations françaises à l'égard de la Serbie s'inscrivent aussi dans le cadre plus général de la politique des Nationalités suivie par Paris. Si la généralisation du modèle de l'Etat-Nation à partir de 1918 est incontestable, elle a comporté néanmoins, surtout dans l'Est du continent, ses limites et ses ambiguïtés, qui expliquent sans doute bien des crises européennes par la suite, des Sudètes à l'éclatement de l'ancienne Yougoslavie. On constate en effet qu'à l'automne 1918 le gouvernement français a eu une vision géopolitique claire du rôle de l'Europe centrale et orientale, vision beaucoup moins obsédée par l'idéologie du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que celle des Américains. Rappelons qu'en octobre 1918 le gouvernement français, pendant un court moment avant la dissolution finale de l'Autriche-Hongrie, tenta une négociation secrète, peu connue, avec Vienne, qui avait pour but de permettre la survie, sous telle ou telle forme, de la Double Monarchie, au moins le maintien de l'union entre Vienne et Budapest, entre Allemands et Hongrois, même si les Slaves reprenaient leur liberté : l'objectif était bien d'éviter que l'Allemagne ne bénéficie paradoxalement du droit des peuples à l'autodétermination en absorbant l'Autriche au moment où les autres parties de l'Empire accéderaient à l'indépendance.¹⁰³

¹⁰³ Louis-Pierre Laroche, « L'affaire Dutasta : les dernières conversations diplomatiques pour sauver l'Empire des Habsbourg », *Revue d'Histoire diplomatique* 1, 51-76.

(Le vote du Parlement autrichien dès novembre 1918 en faveur du rattachement à l'Allemagne montre que le problème était réel). Et, comprenant que la révolution russe et la fin de l'Autriche-Hongrie avaient fait disparaître tout contrepoids au Reich à l'Est de l'Europe, Foch et les missions militaires françaises en Europe centrale et orientale jouèrent un rôle déterminant dans la détermination des frontières des nouveaux Etats, qui furent conçues beaucoup plus pour leur permettre de constituer la « barrière de l'Est » contre l'Allemagne que selon des considérations ethnographiques ou liées au droit des peuples.¹⁰⁴

La relativité indécise du concept de nationalité en Europe orientale pour les contemporains, permet de comprendre pourquoi les traités de 1919–1920 tiennent compte à la fois de l'esprit nouveau et du wilsonisme (c'est-à-dire du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes) mais aussi des considérations de puissance traditionnelles.¹⁰⁵ L'esprit nouveau se manifeste par l'émergence de toute une série de nouveaux pays ou par des renaissances nationales ; c'est la fin des Empires autrichien, russe et ottoman, et la carte de l'Europe s'en trouve bouleversée. L'esprit wilsonien se manifeste également par des plébiscites dans certains cas difficiles, le plus important étant celui de Haute-Silésie.

Mais l'esprit nouveau est limité par des considérations géopolitiques : l'*Anschluss* de l'Autriche à l'Allemagne est interdit ; les frontières de la Pologne, de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de la Roumanie, les quatre pays alliés de la France après la guerre, sont tracées très largement (par rapport à l'Allemagne ou à la Hongrie) par les missions militaires française dans ces pays durant les premiers mois de 1919 sur la base de considérations stratégiques, afin de tenter de remplacer, face à l'Allemagne, l'allié de revers russe, afin aussi de contenir la Hongrie et d'empêcher une alliance germano-hongroise.¹⁰⁶ Les Etats ainsi constitués ne sont pas strictement homogènes (ou même fort peu comme la Tchécoslovaquie) mais ils sont considérés comme viables et capables de faire barrage à l'Allemagne et à la Hongrie.

On n'avait donc pas cherché à faire coïncider, au moins dans toute la mesure du possible, les frontières et les groupes nationaux, et on admettait donc qu'il y aurait toujours d'importantes minorités nationales. Du coup

¹⁰⁴ D. Stevenson, *French War Aims Against Germany 1914–1919* (Oxford : Clarendon Press, 1982) ; François Grumel-Jacquignon, *La Yougoslavie dans la stratégie française de l'Entre-deux-guerres (1918–1935)* (Peter Lang, 1999) ; Traian Sandu, *Le système de sécurité français en Europe centre-orientale. L'exemple roumain 1919–1933* (Paris : L'Harmattan), 1999.

¹⁰⁵ Colloque de Strasbourg (24–26 mai 1984), *Les conséquences des traités de paix de 1919–1920 en Europe centrale et sud-orientale* (Strasbourg 1987).

¹⁰⁶ Stevenson, *French War Aims against Germany*. Le Moal, *La France et l'Italie*.

l'oeuvre des traités de 1919–1920 sera frappée par une ambiguïté fondamentale : en effet ni la Pologne, ni la Tchécoslovaquie, ni la Roumanie, ni la Yougoslavie nouvelles ne respectaient, dans leurs structures mêmes, de façon stricte le principe des nationalités : elles répétaient à plus petite échelle les multinationalismes des Empires. Il y aurait donc encore de nombreuses minorités nationales dans la nouvelle Europe. Les vainqueurs (les débats fort informés des différentes commissions chargées de délimiter les nouvelles frontières le prouvent) n'en étaient pas inconscients.¹⁰⁷ Sans compter qu'en fait les choses se décidaient depuis l'armistice largement sur place, les nationalités « libérées » se servant largement au détriment de leurs voisins vaincus ou plus faibles, cette conscience était cependant émuée, me semble-t-il, par deux facteurs.

Tout d'abord, en tout cas pour les Français, la sensibilité aux questions nationales n'était pas celle de l'Europe actuelle ; c'est ici qu'a joué à plein la notion de « grandes nationalités », déjà mentionnée : vu de Paris, dans la continuité de cette notion bien assise depuis le XIX^e siècle, que les Serbes dirigent en fait la Yougoslavie ou les Tchèques la Tchécoslovaquie ne choquait nullement. D'autre part la conception de l'Etat-Nation, d'inspiration rousseauiste, imposée par les vainqueurs de 1919 était censée permettre de dépasser le problème des minorités : les membres des minorités nationales des nouveaux Etats se verraient garantir, d'ailleurs sous l'égide de la SDN, la plénitude des droits civiques et civils et seraient en principe à l'abri de toute discrimination et participeraient à l'élaboration de la « volonté générale » dans le cadre étatique national. C'est ainsi que la souveraineté des nouveaux Etats était limitée, en ce qui concernait le statut de leurs minorités ethniques, par un contrôle international. Des traités de minorités (garantissant les droits civiques et politiques à tous les habitants) annexés aux traités de 1919–1920 furent imposés par les Alliés aux nouveaux Etats, traités garantis et suivis par la Société des Nations. Ces traités se révélèrent moins inefficaces qu'on ne l'a dit souvent, mais enfin ils réglèrent que très imparfaitement le problème.

En outre cette reconnaissance des droits des minorités et leur participation à la vie de l'Etat ne se feraient qu'au niveau individuel : aucun groupe national ou ethnique intermédiaire ne pourrait s'interposer entre l'individu et l'Etat, l'Etat-Nation rousseauiste issu de la « volonté générale ». Cette vision était celle des Français, de l'Europe occidentale, des Américains, des nouveaux dirigeants de l'Europe centrale issus des milieux radicaux : ce n'était pas celle de beaucoup d'habitants de l'Europe centrale, de culture germanique, pour lesquels les groupes nationaux continuaient à exister au sein des Etats, et devaient se voir reconnus des droits non seulement indi-

¹⁰⁷ Harold Nicolson, *Peace Making 1919* (New York 1974).

viduels mais collectifs, dans un schéma non pas d'Etat-Nation mais d'Etat fédéral, reconnaissant la personnalité de ses éléments constitutifs, comme l'avait pratiqué justement l'ancienne Autriche-Hongrie, quelles qu'aient pu être ses maladresses. Disons-le, la conception française était celle de la citoyenneté, alors que la tradition romantique d'inspiration germanique était celle de l'ethnicité. Cette divergence fondamentale de conception taraudera, de la Tchécoslovaquie à la Yougoslavie en passant par les minorités hongroises ici et là, l'ordre établi en 1919 et ne permettra pas de stabiliser de façon durable les Etats issus des traités de 1919-1920, malgré une première période relativement favorable, jusqu'au début des années 30, et qui vit fonctionner de façon à peu près convenable le système de garantie des droits des minorités.¹⁰⁸ On ne s'entendait en effet pas sur la signification même d'Etat-Nation : *Nationalstaat* ou *Volksstaat*?

Le jugement porté sur les traités de 1919-1920, pour ce qui concerne en particulier la recomposition étatique de l'Europe, est aujourd'hui en général sévère. Pour beaucoup il l'était déjà à l'époque : Robert Lansing, le secrétaire d'Etat américain, soulignait qu'il était impossible de définir des frontières nationales claires dans beaucoup de régions d'Europe.¹⁰⁹ Beaucoup pensaient, comme Jacques Bainville, que l'éclatement des Empires profiterait tôt ou tard à l'Etat qui était devenu à la suite de la guerre un véritable Etat national, et qui était au moins virtuellement le plus puissant de tous : l'Allemagne.¹¹⁰ Dans ces conditions, devant ces divergences et doutes à propos des nationalités, qui existaient bien avant 1914 et qui ne disparurent pas ensuite, on comprend mieux les hésitations de la politique officielle française à l'égard de la Serbie pendant la Première Guerre mondiale, malgré la sympathie générale que suscitèrent les Serbes par leur résistance héroïque.

UDC 94"1914/1918
327(44:497.11)

¹⁰⁸ Sur cette divergence fondamentale cf. le livre lumineux de Bastiaan Schot, *Nation oder Staat? Deutschland und der Minderheitenschutz* (Marburg : Herder Institut, 1988).

¹⁰⁹ Margaret Macmillan, *Peacemakers. The Paris Conference of 1919 and Its Attempt to End War* (Londres : John Murray, 2001).

¹¹⁰ Jacques Bainville, *Les conséquences politiques de la paix* (Fayard, 1920).

Sources et bibliographie

Archives du Ministère des Affaires Étrangères, Quai d'Orsay, Paris :

Guerre 1914-1918

Service Historique de la Marine, SS QX f 8.

Journal de Pélissier.

Bainville, Jacques. *Les conséquences politiques de la paix.* Paris : Arthème Fayard, 1920.

Baret, Françoise. *La France et la création de la Yougoslavie, 1914-1919.* Mémoire de DEA, 1997.

Dejijer, Vladimir. *La route de Sarajevo.* Paris : Gallimard, 1969.

Deygas, Ferdinand-Joseph. *L'Armée d'Orient dans la guerre mondiale (1915-1919) : Dardanelles, Grèce, Macédoine, Albanie, Serbie, Bulgarie, Constantinople, Danube, Hongrie, Roumanie, Russie.* Paris : Payot, 1932.

Djordjević, Dimitrije. *The Creation of Yugoslavia 1914-1918.* Santa Barbara : Clio Books, 1980.

Dragnich, Alex N. *Serbia, Nikola Pašić and Yugoslavia,* New Brunswick, New Jersey : Rutgers University Press, 1974.

Forterre, Alexandra. *La France et le problème tchèque, 1914-1919* (Mémoire de Maîtrise sous la direction de Georges-Henri Soutou), 1996.

Grumel-Jacquignon, François. *La Yougoslavie dans la stratégie française de l'entre-deux-guerres (1918-1935).* Bruxelles : Peter Lang, 1999 (thèse de Paris-IV, 1996).

Jovanović, Slobodan. « Apis ». *Dialogue.* Septembre 1997.

Laroche, Jules. *Au Quai d'Orsay avec Briand et Poincaré 1913-1926.* Paris : Hachette, 1957.

Laroche, Louis-Pierre. « L'affaire Dutasta : les dernières conversations diplomatiques pour sauver l'Empire des Habsbourg ». *Revue d'Histoire diplomatique* 1 (1^{er} trim, 1994), 51-76.

Lavisse, Ernest. *Histoire de la France contemporaine depuis la Révolution jusqu'à la paix de 1919.* Paris : Hachette, 1920-1922.

Le Moal, Frédéric. *La France et l'Italie dans les Balkans 1914-1919. Le contentieux adriatique.* Paris : L'Harmattan, 2006.

Les conséquences des traités de paix de 1919-1920 en Europe centrale et sud-orientale. Colloque de Strasbourg, 24-26 mai 1984. Colloque avec le concours de Maison des sciences de l'homme, Strasbourg. Pierre Aycoberry, Jean-Paul Bled et Istvan Hunyadi, (éds). Strasbourg : 1987.

MacKenzie, David. *Apis : The Congenial Conspirator. The Life of Colonel Dragutin T. Dimitrijević.* New York : Columbia University Press, 1989.

Macmillan, Margaret. *Peacemakers. The Paris Conference of 1919 and Its Attempt to End War.* London : John Murray, 2001.

Montant, Jean-Claude. « Les attachés navals français au début du XX^e siècle », *Relations internationales* 60 (1989): 429-442.

Nicolson, Harold. *Peace Making 1919.* New York : Grosset & Dunlop, 1974.

- Petrovich, Michael Boro. *A History of Modern Serbia 1804–1918*. Vol. II, New York & London : Harcourt Brace Jovanovich, 1976.
- Rothwell, Victor H. *British War Aims and Peace Diplomacy 1914–1918*. Oxford : Clarendon Press, 1971.
- Sandu, Traian. *Le système de sécurité français en Europe centre-orientale. L'exemple roumain 1919–1933*. Paris : L'Harmattan, 1999.
- Scherer, André, Grunewald, Jacques. *L'Allemagne et les problèmes de la paix pendant la première guerre mondiale*. T. 1. Paris : PUF, 1962.
- Schot, Bastiaan. *Nation oder Staat? Deutschland und der Minderheitenschutz*. Marburg : Herder Institut, 1988.
- Sorel, Albert. *L'Europe et la Révolution française*, Paris : Plon, 1885–1904.
- Soutou, Georges-Henri, Ghislain de Castelbajac et Sébastien de Gasquet. *Recherches sur la France et le problème des Nationalités pendant la Première Guerre mondiale (Pologne, Lithuanie, Ukraine)*. Paris : Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 1995.
- Soutou, Georges-Henri et Karl Ferdinand Werner. « Briand et l'Allemagne au tournant de la guerre (septembre 1916 - janvier 1917) ». In *Media in Francia. Recueil de mélanges offert à Karl Ferdinand Werner à l'occasion de son 65 anniversaire par ses amis et collègues français*, Duby, Georges (ed.). Maulévrier : Hérault-Editions, 1989.
- Soutou, Georges-Henri. « La Première Guerre mondiale, les traités de paix et l'évolution du problème des Nationalités ». *L'Information historique* 58, 1 (1996).
- « La France et le Concert européen dans la crise bosniaque ». In 1908, *l'annexion de la Bosnie-Herzégovine, cent ans après*. Horel, Catherine (ed.), 19–37. Bruxelles : Peter Lang, 2011.
- « Paul Painlevé und die Möglichkeit eines Verhhandlungsfriedens im Kriegsjahr 1917 ». In Walther L. Bernecker, Volker Dotterweich (éds.), *Deutschland in den internationalen Beziehungen des 19. und 20. Jahrhunderts*. Munich : Ernst Vögel, 1996.
- *L'Or et le Sang. Les buts de guerre économiques de la première guerre mondiale*. Paris : Fayard, 1989.
- Stevenson, David. *French War Aims Against Germany 1914–1919*. Oxford : Clarendon Press, 1982.
- Suarez, Georges. *Briand*. T. III. Paris : Plon, 1939; T. IV 1940.
- Živanović, Milan Z. *Pukovnik Apis : solunski proces hiljadu devetsto sedamnaeste : prilog za proučavanje političke istorije Srbije od 1903 do 1918 god*. Belgrade : Kultura, 1955.